



TRANSBORDEMENTS

GARDIENNAGE DES CONTENEURS PLEINS EN TRANSBORDEMENT*

Tarifs applicables du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

A compter de la date de réception du conteneur par le Terminal jusqu'à la date de chargement à bord du navire ("vu à bord")

Tarif par TC et par jour	20'
Franchise de 7 jours calendaires	

Tarif par TC et par jour	40'
Franchise de 7 jours calendaires	

A compter du 8ème jour, le tarif par journée supplémentaire pour un conteneur 20' est de: 80 Euros
--

A compter du 8ième jour, le tarif par journée supplémentaire pour un conteneur 40' est de : 120 Euros

Conteneur Reefer : Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par **2**

OOG & CITERNE : Les frais de stationnement des OOG et Citerne sont à multiplier par **3**

Conteneur IMO :** Les frais de stationnement des conteneurs IMO sont à multiplier par **3****

Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés

**tout conteneur non annoncé en transbo sera facturé de son temps de stationnement au tarif import*

*** pour les classes 1, tarification spécifique avec surveillance par caméras thermiques cf tarifs sur www.gimportuaire.fr*

Contact infos procédure : g.delaune@gimportuaire.fr